



Note de cadrage budgétaire

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Vous trouverez, joint à cette note, le nouveau projet de Budget prévisionnel 2020. Il sera soumis au vote de l'Assemblée Générale du 27 juin 2020. Ce Budget prévisionnel a été approuvé à la majorité des membres du Comité Directeur lors du scrutin électronique du 27 mai 2020.

Ce nouveau Budget a été travaillé sur les bases du premier Budget Prévisionnel 2020, approuvé le 20 février 2020. Il a été conçu en prenant en compte, le plus pragmatiquement possible, l'impact de la crise sanitaire actuelle sur nos différentes activités.

Dans le détail, voici les principales modifications :

Dépenses

Des efforts conséquents sur tous les services, commissions et collectifs ont été réalisés avec une diminution des charges de plus de 480 000€ par rapport au premier Budget prévisionnel 2020. Vous en trouverez le détail, ci-dessous :

Siège

- Les lignes de déplacements et de réceptions ont été revues à la baisse.

Salaires :

- Le personnel du siège de la fédération a été placé en activité partielle depuis le 26 mars 2020. En prévision, les indemnités d'activité partielle qui seront versées par l'Etat ont été positionnée en « subvention autre » avec en symétrie une provision pour pertes diverses du même montant. Cette provision a été créée afin que la baisse de masse salariale n'atténue pas l'effort à réaliser sur les autres charges.

Développement

- Réduction des charges du Printemps féminin de 2 500€.
- Suite à l'impossibilité de pratiquer le Hockey depuis le début de la crise, un stage pour le Handi-Hockey d'un budget de 7 000€ a été annulé.

- La rétrocession aux ligues connaît également une diminution. Celle-ci est en corrélation avec les prévisions revues à la baisse du nombre de nos licenciés pour le reste de l'année 2020.
- Formation : – 7000€, certaines formations prévues ne peuvent pas se réaliser
- CNJA, diminution du budget en conséquence de l'arrêt des championnats gazon au 13 mars 2020.
- CSN, une économie est réalisée grâce à l'organisation des réunions en visio-conférence.
- Pour le marketing, un accord a été trouvé sur une baisse des honoraires de prestation.

Relations internationales

- Déplacement de Tokyo prévue pour 10 000€ annulé et le report des Tournois Master 2020 en 2021 pour 5950 €.

Collectifs internationaux et Haut-niveau

- De nombreuses actions prévues pendant le printemps et l'été 2020 ont été annulées ou reportées, notamment les championnats d'Europe U18.

Recettes

Recettes clubs

La crise actuelle laisse envisager une diminution de nos recettes prévues en 2020. Dans ce sens, une diminution des Ressources clubs de 118 000€ a été calculée :

- Diminution de 40 000€ des recettes de droits d'adhésions
- Diminution de 80 000€ des recettes de licences

Ces modifications sont en prévision d'une diminution du nombre de nos licenciés de 10% à la saison 2020/2021. Pour le 1^{er} semestre 2020, une différence négative de 46 000€ sur les licences et droits d'adhésion est comptabilisée par rapport au résultat de 2019.

Contrairement au vote du 20 février, nous proposons de ne pas appliquer d'augmentations sur les tarifs des droits d'adhésion et de licence. Il n'est également pas prévu d'augmentation sur la cotisation fédérale et sur les droits d'engagement et cotisation d'arbitrage

Recettes diverses

Les recettes prévues au niveau des stages ont été diminuées de 56 000€.

Compte-tenu des circonstances, il a été décidé de prendre en compte uniquement les partenariats signés à ce jour dans les prévisions de recettes, soit une diminution de 145 000€.

La ligne de 10 000€ de publicité initialement prévue a été supprimée.

Par prudence, il a également été convenu de diminuer les prévisions de Dons de 13 000€ en raison de l'annulation des compétitions européennes pour les U18.

Pour la formation, un équilibrage des recettes et dépenses a été effectué.

Subventions

Les subventions internationales sont réduites en conséquence des actions qui ne pourront pas être engagées et justifiées.

Enfin, suite aux différentes conversations avec le ministère, il est très probable qu'une partie de la subvention versée par l'Agence Nationale du Sport en 2020 soit reportée sur l'année 2021. Dans ce sens, une provision pour produit perçu en avance de 104 000€ a été créée. Cette provision sera basculée en Recette sur le futur budget 2021.

En conclusion, tout le travail mené et les efforts consentis par l'ensemble des services ont portés leurs fruits. Nous présentons aujourd'hui un Budget Prévisionnel équilibré incluant comme dans le budget initial 50 000€ inscrits en charge pour reconstitution des fonds propres de la FFH.